



IMMATRICULATION PERSONNE MORALE

Formulaires :

Formulaire M0 – dûment rempli et signé (en deux exemplaires) :

formulaire ACCRE – accompagné des justificatifs si demande d'exonération :

Pièces relatives au(x) dirigeant(s) :

Copie recto verso de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour en cours de validité,

Déclaration de non condamnation avec filiation,

Copie de l'attestation de suivi de stage de préparation à l'installation,

Déclaration de qualification accompagnée des justificatifs (diplômes et/ou certificats de travail),

Autorisation de communication à des tiers,

Attestation d'information au conjoint si marié sous le régime de la communauté,

En cas de mention de conjoint collaborateur : copie du livret de famille ou récépissé du PACS.

Pièces relatives à la société :

Copie des statuts,

Annonce légale,

Attestation de dépôt des fonds (et liste des souscripteurs en cas de SAS) le tout en original,

Procès-verbal de nomination(s), si le ou les dirigeants ne sont pas nommés dans les statuts.

Pièces relatives au siège social :

Autorisation de mise à disposition à disposition accompagnée du justificatif (ex : taxe foncière)
ou bail,

En cas de domiciliation : contrat de location,

si achat de fonds : copie de l'acte enregistré et annonce légale (sauf en cas de fonds artisanal),

Si location-gérance : copie du contrat de location-gérance et annonce légale,

Apport en nature : un exemplaire du rapport du commissaire aux apports.

Tarifs :

Règlement à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

➤ 260,00 €

Règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (si activité commerciale) :

➤ 41,50 € pour une création,

➤ 74,10 € pour une création sans activité,

➤ 232,06 € pour un achat, apport ou location gérance.

Transmission du dossier complet à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne,

Service CFE – 68 Boulevard Lundy 51100 REIMS

Ou dépôt sur rendez-vous auprès du service CFE au 03.26.40.64.94

(dans ce cas vous munir de votre carte vitale en plus)

La nature du dossier peut imposer le service CFE à demander des pièces spécifiques ne figurant pas sur cette liste.